

AGIRH : Gestion du compte épargne temps

3 heures et 30 minutes
409587



Objectifs pédagogiques

Savoir gérer le compte épargne temps dans AGIRH



Public(s)

Gestionnaire en charge du compte épargne temps



Pré-requis

Avoir suivi la formation : AGIRH | Gérer les dossiers des agents

Connaître les Tables et les Nomenclatures

Connaître les textes réglementaires concernant le compte épargne temps dans la FPH

Avoir suivi la formation est un plus : AGIRH | Découvrir et utiliser Business Intelligence dans AGIRH



Modalités pédagogiques

Formation - Action basée sur une pédagogie de mise en situation et/ou de travaux pratiques

Formation réalisée soit en distanciel, soit dans nos salles de formation SIB



Moyens et supports pédagogiques

A la charge du SIB :

- Support pédagogique dématérialisé
- Mise en situation réelle sur l'environnement de production
- Mise en situation sur l'environnement de formation

A la charge de l'établissement :

- Convocation des stagiaires
- 1 PC par participant avec accès internet et identifiants d'accès (si formation à distance)
- Etablissement autonome : Accès à l'environnement de formation et/ou production



Modalités d'évaluation et de suivi

Evaluation sur cas pratiques ou exercices ou Quiz en cours et fin de formation

Cette formation ne fait pas l'objet d'un contrôle des acquis via une certification



Formateur

Formateur spécialiste de l'équipe RH DSN



Programme

1. Rappel des Points Réglementaires
2. Vérification des paramètres dans les tables de codification
 - a. Listes des droits à verser sur le CET et des motifs de régularisation
3. Fonctionnalités de l'écran CETPER : Actions
 - a. Création d'une année d'action
 - b. Modification de la date du choix d'option
 - c. Alimentation du CET : le Crédit
 - d. Consommation du CET : le Débit
 - e. Recadrage du solde CET
4. Consommation du CET en période de congés
5. Tâches à lancer
6. Editions des courriers de choix d'options
7. Affichage sur le Bulletin de Paie
8. Rapports BO

